



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSIION AVEC LA
SARL LE BRUIT BLANC POUR
L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE 26
MAI 2018**

**DÉCISION N° AU-18-097
EN DATE DU 12 AVRIL 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de la fonction à Madame Odile SEURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la SARL Le Bruit Blanc, représentée par Monsieur Guy Arlette, dont le siège social est situé 65, rue de la Prévoyance – 94 300 Vincennes – pour l'organisation d'un concert de Louis Arlette, le samedi 26 mai 2018, dont le coût total est fixé à 1 582,50 € (mille cinq cent quatre vingt deux euros et cinquante centimes) TTC ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2017-2018.

D É C I D E

DE SIGNER avec la SARL Le Bruit Blanc, représentée par Monsieur Guy Arlette, dont le siège social est situé 65, rue de la Prévoyance – 94 300 Vincennes – un contrat de cession pour l'organisation d'un concert de Louis Arlette, le samedi 26 mai 2018, dont le coût total est fixé à 1 582,50 € (mille cinq cent quatre vingt deux euros et cinquante centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

l'Adjointe au maire chargée de
la culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180412-Imc1H5102H1-AR
Date de réception en Préfecture : 12/04/2018
Date de Publication : 12/04/2018